



## Que se passe t il apres un appel en grace pour condamnation par d

Par **kassyjona07**, le 19/07/2014 à 14:41

bonjour,  
mon compagnon a un casier judiciaire,il a deja fait de la prison a plusieurs reprise!!  
il avait un tribunal ce 16 juin 2014 ou il n a pas pu se presenter suite a l hospitalisation de  
notre fille ainée qui a subit des attouchements sexuel elle est reste hospitaliser du 16 juin au  
20 juin 2014 nous avons faxe la convocation du psychologue familial qui etait le 16 juin 2014  
avec une lettre demandant le repport en expliquant le pourquoi!!mais le jugement a quand  
meme ete rendu le 30 juin ou son avocat etait presente mais il a quand meme ete condamne  
a 1 ans de prison ferme mais il etait en attende de surveillance electronique pour le 25  
septembre 2014 la police s est presenter a mon domicile pour l arrestation immediat ou il n y  
etait pas depuis il ne s est pas encore rendu nous avons fait appel en grace est ce vrai qu  
avec la preuve du recommander la police ne peut plus le prendre en attende que le roi aie  
donner sa decission??? merci d avance de votre reponse

Par **chaber**, le 19/07/2014 à 16:13

bonjour[citation]en attende que le roi aie donner sa decission[/citation]  
il n'y a plus de roi en France

Par **kassyjona07**, le 19/07/2014 à 16:26

je ne suis pas de france mais de belgique!!

Par **chaber**, le **19/07/2014** à **16:30**

il faut questionner un site juridique belge